

Négociation accord Groupe Prévoyance : Un dossier révélateur

Les négociations autour de ce projet d'accord Prévoyance font apparaître des points importants, notamment sur la méthode, et qui nous interpellent.

La Direction et les organisations syndicales conviées à la négociation débattent depuis assez longtemps en informant très peu les salariés et les retraités. Sur un sujet considéré par tous comme très important, « socle social » oblige, comment ne pas être surpris par ce déficit d'informations. Que la Direction de Safran soit plus prolixe au sujet de son bateau ne nous étonnera pas . . . mais que dire du silence « des agneaux » ?

Comme vous le savez (voir tract SUD du 09/07/2007), nous avons écrit aux confédérations pour proposer de travailler ensemble afin de contraindre la Direction à revoir sa copie. A ce jour, pas la moindre réponse nous a été retournée.

Les organisations syndicales invitées ont confié aux « négociateurs » de définir ce qui est bien ou mal pour les salariés et les retraités. Mais le rôle des organisations syndicales n'est pas celui là, mais au contraire de remonter, porter et défendre les revendications des salariés.

Toujours sur la méthode, nous nous interrogeons sur les raisons qui « retardent » la conclusion de cet accord. Et quelques réponses viennent à l'esprit.

Tout d'abord, maintenant que les salariés et quelques retraités en savent un peu plus sur le contenu du projet d'accord, ça remue dans

les brancards. Comment en serait-il autrement ? Et nous en avons la preuve avec les réactions récoltées tout récemment à l'extérieur de SPS. En effet, le tract SUD distribué le 06/09/2007 à SPS l'a été également ce même jour à Snecma Evry/Corbeil et Villaroche et le 10/09/2007 à Turboméca Bordes et Tarnos.

Ensuite, le projet d'accord n'est pas neutre politiquement. Comment, sur la base du dernier projet connu de tous (ou presque . . .) ne pas s'apercevoir du renforcement d'une société à deux vitesses (mode de calcul des cotisations favorisant les hauts salaires, exclusion définitive sous-jacente des retraités avec pour les bas revenus de très fortes augmentations des cotisations, absence de possibilité de contrôle par les salariés et retraités). Quelles sont les organisations syndicales qui, dans le contexte politique actuel, vont s'aventurer à signer un accord Groupe qui de toutes façons est inacceptable en l'état ? Comment serait-il possible de signer un recul social et une perte de pouvoir d'achat et envisager de relancer la bataille des salaires ?

La Direction n'a pas ouvert une négociation sans y trouver un intérêt fort. Il serait naïf de croire que sa motivation principale réside dans l'amélioration des acquis sociaux.

SUD considère comme majeures les répercussions de ce dossier. Aussi nous continuons de défendre les intérêts des salariés et des retraités.

Nous venons d'adresser un courrier au DRH de SPS Attendons ensemble les réponses.